

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION**  
**DU CONSEIL D'ECOLE**

**ECOLE : Paul Langevin**

Adresse : 3 Place St Eloi – 06410 Biot

**DATE : Le 08/03/2022**

**PARTICIPANTS :**

Membres titulaires (Représentants des Parents, Enseignants, Représentants de la collectivité, DDEN)

Présents :

Sophie André (directrice), Corine Dartiguenave, Patricia Brezzo,  
Mme Comini, Mme Pinoche, M. Amendola, Mme Lechat (parents d'élèves titulaires)  
Mme Dupuis (responsable périscolaire),  
Mme Carriqué, Mme Simon, (parents d'élèves suppléants)

Absents : Mme Pavan (élue mairie périscolaire) Priscilla Boer, Stéphanie Faucherre (enseignantes), M. Bijaoui (élu mairie scolaire), Mme Berry (mairie service scolaire) M. Bonnassie (service informatique),  
M. Pierson (travaux mairie), Mme Braut Mme Achard (parents d'élèves suppléants)

**ORDRE DU JOUR :**

- Effectifs
- Travaux et achats mairie pour l'école
- Temps périscolaire
- PPMS
- Projets dans l'école
- Protocole sanitaire
- Questions des parents

**1. Effectifs**

103 élèves : 26 dans les deux CP, 25 en CE1-CE2, 26 en CE1

Une ouverture de classe est actée à l'école de la Calade par les services de l'académie pour permettre aux élèves de CP et de CE1 de bénéficier de la limitation à 24 élèves par classe.

**2. Travaux et achats de la mairie pour l'école**

**La directrice remercie la mairie de Biot pour les dépenses engagées et les réalisations :**

**Les travaux effectués**

- Achat de bulbes pour le jardin et labourage pour nous permettre de les planter

- Entretien des toilettes qui sont régulièrement bouchées et ont également eu des fuites
- Changement d'ampoules

#### **Les achats**

- Une armoire à pharmacie + produits de pharmacie
- Une armoire pour le bureau de direction
- Des porte-manteaux

#### **Participation financière de la mairie**

- Goûter et spectacle de Noël
- Classes vertes
- Bus pour sorties
- Animatrice BCD

#### **Informatique**

Nouveaux PC portables pour la classe mobile

#### **Entretien des locaux**

Une entreprise privée a remplacé le personnel municipal depuis le 21 février 2022. Un bilan sera fait au 3<sup>ème</sup> conseil d'école.

#### **Point sur les travaux et achats demandés qui restent à faire :**

##### **Travaux importants**

- Déménagement des archives municipales et plantation d'un arbre dans la cour
- Changement des menuiseries
- Peinture classe 102

##### **Autres travaux et demandes en attente**

- Réfection d'un banc de la cour (**date demande 10/05/2021 avec un signalement de danger**)
- Changement du portillon du jardin : **initialement prévu fin mars 2021**
- Nouveaux volets de Noël à fixer au mur
- Néons à changer
- Carnaval : confettis à ramasser

**Question des parents sur l'amiante : suite au dernier mail de l'APE sur le sujet de l'amiante, des familles s'interrogent et s'inquiètent. La mairie pourrait-elle nous donner plus de détails sur les travaux à venir?**

Les personnes pouvant répondre à cette question sont absentes. Aucun retour préalable au conseil d'école n'a été fait par les services de la mairie concernés.

### 3. Temps périscolaire

#### Centre de loisirs du mercredi

En septembre, 280 enfants étaient inscrits avec 62 sur liste d'attente.

A ce jour 37 enfants sont toujours sur liste d'attente.

#### Point sur les classes fermées et les chiffres Covid sur la commune de Biot

décembre : 21 enfants testés positifs

janvier : 288 enfants testés positifs

février : 9 positifs (mais seulement 4 jours d'école sont comptabilisés).

#### Peut-on avoir un point sur les mesures sanitaires en vigueur sur le temps périscolaire (garderie, cantine)?

Plus de masques en extérieur, placement libre à la cantine dans le respect des groupes (CP et CE1-CE2).  
Récréation avec la cour partagée en deux zones.

#### Des parents ont rapporté que leurs enfants n'ont pas le temps de manger à la cantine.

A 12h trois classes vont manger et la 4<sup>ème</sup> classe entre au fur et à mesure de la sortie des élèves. Les plus rapides mangent en 20 minutes, et on essaie de limiter les plus lents et les plus bavards à 35 minutes pour le repas. Tous ont le temps de manger mais il faut parfois presser ceux qui traînent un peu.  
Une réflexion est engagée pour faire un réaménagement du self et ajouter des tables afin de faire manger plus d'enfants en même temps.

#### Des parents ont rapporté que leurs enfants se font souvent punir sur le temps périscolaire.

Dans la cour de récréation, les élèves sont parfois agités, et ont un comportement dangereux. Ce n'est que dans des cas précis que les élèves sont punis, après avoir eu un geste violent envers un camarade par exemple. Les sanctions sont mesurées.

La mise en place d'un permis de conduite à points est prévue (points en moins si comportement problématique et points en plus si bonnes actions).

### **4. PPMS**

Les télécommandes pour activer l'alarme intrusion ont été surélevées en classe pour éviter les déclenchements intempestifs. Les enseignantes expriment à nouveau aujourd'hui qu'elles ne peuvent porter les télécommandes autour du cou à cause de la sensibilité de l'appareil.

La modification du PPMS Attentat Intrusion de l'école Langevin est proposée. Protocole envisagé : en cas d'intrusion se protéger d'abord (salle d'animation ou local EPS) puis déclencher l'alerte avec la télécommande de la salle d'animation ou du local EPS.

#### Exercices effectués pour l'année.

## **5. Projets**

### PROJET NATURE

- Apiculteur à l'école
- ALEXIA BARRIER : 4 MY PLANET et Transat Jacques Vabre. Virtual Regatta dans les classes. Préparation d'ateliers autour des algues.
- Randonnée à la Brague avec un intervenant nature
- Univalom (recyclage et compost)

Le prix des Incorruptibles : avec Fabienne Denis, notre animatrice BCD

PROGRAMMATION : robots Thymio. Ces séances ont été perturbées par la situation sanitaire compliquée en janvier et février.

Danses provençales : 6 séances financées par l'association de la commune libre de la catastrophe

Police municipale : interventions permis piéton

Médiathèque

## **6. Protocole sanitaire**

Le protocole va changer le 14 mars, nous sommes en attente de sa publication.

Pour le moment : Lavages des mains, port du masque catégorie 1 obligatoire. Nettoyage approfondi des locaux. Intervenants autorisés, sorties autorisées (mais restrictions). Réunions autorisées mais avec masque et gestes barrières. Elève positif Covid à l'école: réalisation d'un autotest pour les élèves de la classe avant le retour à l'école, puis de deux autotests à J2 et J4. Si cas intrafamilial : test initial PCR ou antigénique

## **7. Questions des parents :**

- **Question du remplacement des enseignants absents** : les services qui gèrent les remplaçants n'ont plus de personnel remplaçant à mettre à disposition des écoles. Une campagne de recrutement de vacataires est en cours mais il y a un manque de candidats. En conséquences, les enseignants absents ne sont pas remplacés et les moyens de remplacements sont « saupoudrés » entre les différentes écoles qui manquent de personnels (un jour par semaine dans chaque école par exemple). Les enseignantes et les familles souffrent de cette situation mais sont impuissants. Les services académiques le sont également.

### **- Poids des cartables**

Des rappels sont faits par les enseignantes sur les cahiers nécessaires pour les devoirs du jour et pour inciter les enfants à laisser le reste dans leur casier. Les parents sont invités à parler à leurs enfants s'ils constatent qu'ils prennent du matériel non indispensable dans leur cartable. Il est aussi possible de contacter directement l'enseignante qui pourra contrôler durant quelques jours.

**Dessins animés regardés en classe** : cela est possible lorsqu'il y a un objectif pédagogique, et pour une durée de visionnage limitée. Par exemple les leçons de mathématiques de la méthode MHM qui sont illustrées par de petits dessins animés, ou un documentaire en lien avec un travail de découverte du monde.

Fait à Biot, le 8 mars 2022

La Présidente du Conseil d'Ecole, Sophie André

La Secrétaire de séance, Corine Dartiguenave

